



Info-Handicap

Centre de formation

Modules de formation

Arrêté ministériel du 18.07.2012 portant agrément de l'asbl Info-Handicap
– Conseil National des Personnes Handicapées comme organisateur de cours
de formation professionnelle continue en référence à l'article L-542-2
du Code du Travail - Mém. B - 67 du 08 août 2012, p. 1084.

Contenu

Depuis août 2012, Info-Handicap est agréé comme centre de formation professionnelle continue par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle. Depuis, plusieurs centaines de personnes bénéficient chaque année de nos formations de sensibilisation ou de nos formations pratiques sur l'accueil, la diversité, le transport pour tous, le tourisme pour tous, la communication, l'accessibilité, le « Design for All », et autres.

Nos formations s'adressent à différentes entreprises et associations telles que la CFL, VDL, INAP, NAXI, les municipalités et lycées. Les accompagnateurs de train, les chauffeurs de bus, le personnel des musées, les employés de l'accueil et des ressources humaines, les élèves, les demandeurs d'emploi et les professionnels en bénéficient tous.

Description du centre de formation	...4
Les modules de formation	...5
Module 1.01 : La prise en compte des besoins des personnes déficientes motrices	...7
Module 1.02 : La prise en compte des besoins des personnes déficientes cognitives	...8
Module 1.03 : La prise en compte des besoins des personnes déficientes visuelles	...9
Module 1.04 : La prise en compte des besoins des personnes déficientes auditives et déficientes de la communication	...11
Module 1.05 : Séance de sensibilisation sur le handicap - introduction	...12
Module 1.06 : Vivre ensemble - sensibilisation sur le handicap, l'inclusion et les barrières	...13

Module 2.01 :	
Formation à l'accueil des personnes en situation de handicap s'adressant à des avocats	...14
Module 3.01 :	
Tourisme pour tous et label EureWelcome	...15
Module 3.02 :	
La Charte EureWelcome - garantir l'accueil touristique « pour tous »	...16
Module 4.01 :	
Formation pour contrôleurs techniques en accessibilité (CTA)	...17

Description du centre de formation

Introduction

Info-Handicap est depuis 1993 le « centre national d'information et de rencontre du handicap ». Ses missions sont d'informer les personnes concernées sur ce qui existe (services, infrastructures, associations, ...) et sur leurs droits et de sensibiliser les citoyens et les décideurs à l'importance de l'inclusion.

Les changements démographiques et la diversité croissante des populations dans nos villes, villages et communes nous obligent à réviser certaines habitudes et routines par rapport à la conception de notre environnement et de la cohabitation de personnes ayant des attentes et des aptitudes diverses. Le Grand-Duché de Luxembourg et la Grande Région ont particulièrement des populations vieillissantes dont les besoins d'aménagements et de services sont à plusieurs égards similaires à ceux des personnes en situation de handicap.

La conception et l'organisation pratique de l'environnement bâti, des services et des produits peuvent encore être améliorés dans le but de mieux tenir compte des attentes des citoyens, usagers et visiteurs, selon le principe du « Design for All », veillant à concevoir dès le départ des infrastructures et services qui conviennent à tout le monde et facilitent donc l'utilisation des espaces pour tous.

C'est la raison pour laquelle, Info-Handicap - fort de sa propre expérience et de celle de ses organisations partenaires - propose **des séances de formation/ sensibilisation adaptables à différents publics cibles qui mettent la diversité au centre de leurs préoccupations.**

Nos formations s'appuient sur l'expérience des personnes concernées, les associations les représentants et les spécialistes dans les domaines techniques et humains. Les connaissances sont sans cesse actualisées et s'inspirent de bonnes pratiques émanant parfois de pays encore plus avancés dans le « vivre ensemble ».

De nombreux clients sollicitent notre offre de formation régulièrement, comme par exemple : La Société des Chemins de Fer Luxembourgeois (CFL), la Ville de Luxembourg (VdL), l'Institut National d'Administration Publique (INAP), les commissions communales pour l'égalité des chances des communes, les écoles, les associations et beaucoup d'autres.

Personne de contact :

Mme Fabienne Feller, coordination

Tél. : 366 466-1

Mail : info@iha.lu ou fabienne.feller@iha.lu

Les modules de formation

Contenu des modules de formation

D'une manière générale, les séances de formation/sensibilisation se présentent sous forme de modules distincts qui peuvent être combinés selon les besoins des clients.

Les objectifs des formations d'Info-Handicap sont multiples :

1. Démystifier le handicap
2. Faciliter le contact avec les personnes en situation de handicap (tous types de handicap)
3. Faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap
4. Contribuer à accroître l'accessibilité des infrastructures et des services afin qu'ils répondent aux besoins de tous
5. Augmenter la visibilité et l'importance du Design for All
6. Faire connaître Info-Handicap et le réseau des associations partenaires.

Format

D'une manière générale, les modules de formation comprennent une partie théorique et une partie pratique.

La partie théorique vise à fournir une meilleure compréhension des capacités individuelles de chacun et/ou présente les compensations réglementaires et techniques susceptibles d'éliminer les barrières qui existent dans nos environnements.

La partie pratique se présente sous forme de mises en situation dans le but de permettre aux apprenants de mieux comprendre les effets de « barrières » à la mobilité, à la compréhension, à la participation. Le cas échéant, les formateurs remplaceront ou compléteront les exercices par la présentation de supports ou d'équipements susceptibles de réduire les « barrières » ou leurs effets.

En outre, des témoignages de situations vécues viendront démontrer l'autonomie des personnes concernées par un handicap si leur environnement et leur entourage répondent à leurs besoins.

Buts

- Favoriser l'inclusion et la diversité ;
- Apprendre à communiquer avec les personnes en situation de handicap ;
- Accueillir au mieux dans les infrastructures publiques de la vie de tous les jours toutes les personnes.

Parmi les formateurs figurent des personnes en situation de handicap. L'équipe d'intervenants met à jour ses compétences de formateurs à travers des échanges et une formation continue.

Module	Intitulé du module de formation	Nombre de participants	Durée	Langue(s)	Coût
1.01	La prise en compte des besoins des personnes déficientes motrices	8 - 20	1h30	Lux/De/Fr/ En	300,00 €
1.02	La prise en compte des besoins des personnes déficientes cognitives	8 - 20	1h15	Lux/De/Fr/ En	150,00 €
1.03	La prise en compte des besoins des personnes déficientes visuelles	8 - 20	1h30	Lux/De/Fr/ En	225,00 €
1.04	La prise en compte des besoins des personnes déficientes auditives et déficientes de la communication	8 - 20	1h15	Lux/De/Fr/ En	150,00 €
1.05	Séance de sensibilisation sur le handicap - introduction	8 - 20	1h15	Lux/De/Fr/ En	150,00 €
1.06	Vivre ensemble - sensibilisation sur le handicap, l'inclusion et les barrières	8 - 20	1h15 - 3h	Lux/De/Fr/ En	150,00 €
2.01	Formation à l'accueil des personnes handicapées s'adressant à des avocats	> 20	2 x 4h	Lux/De/Fr/ En	sur demande
3.01	Tourisme pour tous et label EureWelcome	8 - 20	6h	Lux/De/Fr/ En	sur demande
3.02	La Charte EureWelcome - garantir l'accueil touristique « pour tous »	8 - 20	2h	Lux/De/Fr/ En	100,00 €
4.01	Formation pour contrôleurs techniques en accessibilité (CTA)	> 20	3 jours	Fr	150,00 €/personne
	Packages prédéfinis				
	Package prise en compte de tous les besoins spécifiques (de 1.01 à 1.05)	8 - 20	7h	Lux/De/Fr/ En	1100,00 €

Module 1.01 :

La prise en compte des besoins des personnes déficientes motrices

Introduction

Les personnes en fauteuil roulant sont les premiers bénéficiaires d'une circulation sans obstacles. Mais ils ne sont pas les seuls. Les personnes âgées, malades, à mobilité réduite sont beaucoup plus à l'aise dans des environnements sans barrières architecturales. Les femmes enceintes, les parents accompagnés d'enfants en bas âge, les livreurs et fournisseurs en bénéficient également. De plus, les flux de circulation et donc la sécurité sont optimisés. Ce module aborde également les handicaps invisibles, l'utilité des chiens d'assistance, les effets du vieillissement.

Ce module traitera les domaines suivants :

- Description de l'association, historique, objectifs et fonctionnement
- Les différents modes de déplacements
- Les aides à la marche
- Types de fauteuils roulants
- Économie du dos
- Emploi d'un fauteuil roulant
- Aires d'approche et aires de rotation
- Témoignages

Les formateurs qui peuvent prêter ce module :

Nous proposons des formateurs sélectionnés en fonction de leur expertise et de leur disponibilité par rapport à vos attentes. Leurs profils personnels sont annexés.

- M. Mike Pastecchia (ADAPTH asbl) - LUX / DE / FR / EN
- M. Paul Szabo (ADAPTH asbl) - FR / EN
- Mme Tessy Wies (RAHNA asbl) - LUX / DE / FR / EN

Informations organisationnelles :

Nombre de participants : 8 – 20 apprenants

Durée : 90 minutes

Ce module peut être offert dans les langues suivantes :

LUX / DE / FR / EN

Prix de ce module de formation : 300,00 € ttc (est incluse dans le prix la location de 4 fauteuils roulants pour les exercices pratiques)

Module 1.02 :

La prise en compte des besoins des personnes déficientes cognitives

Introduction

Les personnes avec une déficience dans le domaine cognitif vivent avec un handicap souvent invisible et plus ou moins invalidant selon le degré d'atteinte. Les objectifs de ce module sont la présentation du handicap cognitif ou encore des difficultés d'apprentissage et de compréhension, ainsi que de leurs conséquences et répercussions sur la vie de tous les jours des personnes concernées. Le module donne en outre, un aperçu sur l'importance des bonnes pratiques habilitant une personne en situation de handicap cognitif à exploiter au maximum ses moyens d'autonomie, d'autoreprésentation et d'autodétermination.

Ce module traitera les domaines suivants :

- Description de l'association, historique, objectifs et fonctionnement
- Handicap cognitif : présentation et définition
- Comment appréhender les besoins dans des situations ordinaires : dans les transports, au guichet, au téléphone + exemples.
- L'orientation
- Compréhension et mémorisation d'informations complexes
- Ce module aborde également les handicaps invisibles et l'importance de la signalétique, le langage facile à lire.
- Témoignages

Les formateurs qui peuvent prester ce module :

Nous proposons des formateurs qui sont sélectionnés en fonction de leur expertise et de leur disponibilité par rapport à vos attentes. Leurs profils personnels sont annexés.

- Mme Mireille Schock, Ligue HMC - LUX / DE / FR / EN
- Mme Bianca Gary, Ligue HMC - LUX / DE / FR / EN
- Équipe de la Life Academy de la Ligue HMC - LUX

Informations organisationnelles :

Nombre de participants : 8 - 20 apprenants

Durée : 75 minutes

Ce module peut être offert dans les langues suivantes : LUX

Prix de ce module de formation : 150,00 € ttc

Module 1.03 :

La prise en compte des besoins des personnes déficientes visuelles

Introduction

On estime que le Luxembourg compte environ 1.000 personnes aveugles respectivement personnes en situation de handicap visuel grave et 1.500 personnes déficientes visuelles. Comparé à d'autres personnes à besoins spécifiques, le handicap visuel est souvent imperceptible mais pour le concerné fortement invalidant. Dans le cadre de la vie sociale, professionnelle et dans le monde extérieur en général, s'orienter et se diriger avec un minimum d'autonomie représente pour ces personnes un véritable défi. C'est pourquoi il est essentiel que le public soit informé d'une manière précise.

Les **objectifs** de ce module sont :

- familiariser le public cible avec le handicap visuel et des problèmes qui en découlent;
- initier les participants à des techniques d'accompagnement d'une personne malvoyante (partie théorique et exercices pratiques);
- prise en charge avec des personnes malvoyantes;
- donner des solutions par rapport à l'accessibilité.

Ce module traitera des domaines suivants :

- Description de l'association, historique, objectifs et fonctionnement
- Les différentes formes de déficiences visuelles
- L'orientation et la mobilité
- Les aides techniques
- Les techniques de guidage d'une personne déficiente visuelle et l'accompagnement par un chien guide ;
- Témoignages

Les formateurs qui peuvent prester ce module :

Nous proposons des formateurs qui sont sélectionnés en fonction de leur expertise et de leur disponibilité par rapport à vos attentes. Leurs profils personnels sont annexés.

- Mme Mariette Peters, FLB-BBF - LUX / DE / FR / EN
- Mme Marthe Deutsch, FLB-BBF - LUX / DE / FR / EN
- M. Damien Talbot, FLB-BBF - FR / EN
- Mme Colette Pleimling, CGAL - LUX / DE / FR / EN
- M. Claude Keup, TDLV - LUX / DE / FR / EN

Informations organisationnelles :

Nombre de participants : 8 - 20 apprenants

Durée : 90 minutes

Ce module peut être offert dans les langues suivantes : LUX / DE / FR / EN

Prix de ce module de formation : 225,00 € ttc

Module 1.04 :

La prise en compte des besoins des personnes déficientes auditives et déficientes de la communication

Introduction

Les personnes qui présentent une déficience dans le domaine de la communication (troubles du langage et/ou de l'audition) ont un handicap invisible mais fortement invalidant. Les objectifs de ce module sont la présentation des handicaps et de leurs conséquences, la transmission de certaines règles de communication ainsi que la familiarisation avec quelques moyens et accessoires communément utilisés par les personnes concernées.

Ce module traitera les domaines suivants :

- Description de l'association, historique, objectifs et fonctionnement
- La communication : définition
- Comment faciliter la communication
- Les troubles de la communication
- La déficience auditive
- Les aides techniques
- Les aides communicatives
- Recommandations pour la communication avec les personnes malentendantes
- Témoignages

Les formateurs qui peuvent prester ce module :

Nous proposons des formateurs qui sont sélectionnés en fonction de leur expertise et de leur disponibilité par rapport à vos attentes. Leurs profils personnels sont annexés.

- Mme Sabrina Collé, Solidarität mit Hörgeschädigten - LUX / DE / FR / EN
- M. Romain Heintz, Solidarität mit Hörgeschädigten - LUX / DE / FR / EN
- M. Jean-Marc Hild, Services Audiophonologiques - LUX / DE / FR / EN
- Mme Carole Roos, bénéficiaire de Solidarität mit Hörgeschädigten LUX / DE / FR / EN

Informations organisationnelles :

Nombre de participants : 8 - 20 apprenants

Durée : 75 minutes

Ce module peut être offert dans les langues suivantes : LUX / DE / FR / EN

Prix de ce module de formation : 150,00 € ttc

Module 1.05 :

Séance de sensibilisation sur le handicap - introduction

Introduction

Les besoins des personnes en situation de handicap sont encore largement méconnus. Cette séance d'introduction aborde tous les types de handicaps : sensoriels, cognitifs, psychiques et de mobilité. Les années d'expérience dans le domaine de la formation démontrent un changement d'attitudes de la part des apprenants qui adoptent un regard valorisant envers les personnes en situation de handicap. Ils adoptent des comportements et gestes qui répondent plus adéquatement aux besoins des personnes dans différentes situations de handicap. La mise en place d'une véritable politique du « Design for All », d'une société qui répond aux besoins de tous, passe par une sensibilisation permanente sur la prise en compte des besoins des personnes en situation de handicap. Une personne ne se sent égale que si elle est traitée de manière égale et si ses besoins spécifiques sont pris en compte dans toutes les situations et tout au long de sa vie.

Ce module traitera les domaines suivants :

- Description de l'association, historique, objectifs et fonctionnement
- La notion de « diversité » - Pleine participation – Discrimination – Dignité
- L'importance de l'accessibilité et du « Design for All » pour l'inclusion de tous
- La notion de barrières
- Communiquer avec les personnes qui présentent des déficiences visuelles, auditives, de la communication, cognitives, psychiques et de mobilité
- Témoignages

Les formateurs qui peuvent prêter ce module :

Nous proposons des formateurs qui sont sélectionnés en fonction de leur expertise et de leur disponibilité par rapport à vos attentes. Leurs profils personnels sont annexés.

- Mme Fabienne Feller, Info-Handicap - FR / EN
- Mme Joanne Theisen, Info-Handicap - LUX / DE / FR / EN
- Mme Christine Fandel, Info-Handicap - LUX / DE / FR / EN
- M. Gérard Kieffer, Info-Handicap- LUX / DE / FR / EN

Informations organisationnelles :

Nombre de participants : 8 - 20 apprenants

Durée : 75 minutes

Ce module peut être offert dans les langues suivantes : LUX / DE / FR / EN | **Prix de ce module de formation :** 150,00 € ttc

Module 1.06 : Vivre ensemble - sensibilisation sur le handicap, l'inclusion et les barrières

Introduction

Les besoins des personnes en situation de handicap sont encore largement méconnus. Cette séance de sensibilisation aborde tous les types de handicaps : sensoriels, cognitifs, psychiques et de mobilité. Les années d'expérience dans le domaine de la formation démontrent un changement d'attitudes de la part des apprenants qui adoptent un regard valorisant envers les personnes en situation de handicap. Ils adoptent des comportements et gestes qui répondent plus adéquatement aux besoins des personnes dans différentes situations de handicap.

La mise en place d'une véritable politique du « Design for All », d'une société qui répond aux besoins de tous, passe par une sensibilisation permanente sur la prise en compte des besoins des personnes en situation de handicap. Une personne ne se sent égale que si elle est traitée de manière égale et si ses besoins spécifiques sont pris en compte dans toutes les situations et tout au long de sa vie. La formation prévoit des mises en situation si la durée du module le permet. La formation prévoit de visionner des films de sensibilisation si la durée du module le permet.

Ce module traitera les domaines suivants :

- Description de l'association, historique, objectifs et fonctionnement
- La notion de « diversité » - Pleine participation – Discrimination – Dignité
- L'importance de l'accessibilité et du « Design for All » pour l'inclusion de tous
- La notion de barrières
- Communiquer avec les personnes qui présentent des déficiences visuelles, auditives, de la communication, cognitives, psychiques et de mobilité
- Témoignages

Les formateurs qui peuvent prester ce module :

Nous proposons des formateurs qui sont sélectionnés en fonction de leur expertise et de leur disponibilité par rapport à vos attentes. Leurs profils personnels sont annexés.

- Mme Fabienne Feller, Info-Handicap - FR / EN
- Mme Joanne Theisen, Info-Handicap - LUX / DE / FR / EN
- Mme Christine Fandel, Info-Handicap - LUX / DE / FR / EN
- M. Gérard Kieffer, Info-Handicap- LUX / DE / FR / EN

Informations organisationnelles :

Nombre de participants : 8 - 20 apprenants

Durée : de 75 minutes à 3 heures

Ce module peut être offert dans les langues suivantes : LUX / DE / FR / EN

Prix de ce module de formation : 150,00€ ttc

Module 2.01 : Formation à l'accueil des personnes en situation de handicap s'adressant à des avocats (sur demande)

Introduction

Le service d'information juridique d'Info-Handicap organise depuis l'année 2000 des permanences juridiques à l'attention des personnes en situation de handicap ou de leur entourage. Les informations fournies par un avocat lors de ces consultations, portent en règle générale sur des problèmes juridiques spécifiques aux personnes en situation de handicap, notamment en matière de discrimination.

La « législation handicap » a subi d'importants changements et Info-Handicap sensibilise régulièrement des juristes intéressés. Pour Info-Handicap, l'objectif est de constituer un réseau de juristes familiarisés avec la thématique.

Ce module traitera les domaines suivants :

- Info-Handicap et les prestations et services handicap au Luxembourg
- Politique du handicap au Luxembourg: Convention ONU relative aux droits des personnes handicapées et plan d'action
- « Design for All » et loi sur l'accessibilité des lieux ouverts au public
- Législation anti-discrimination et droits de l'homme
- Travail des personnes en situation de handicap : statut de salarié handicapé, reclassement interne et externe et pension d'invalidité
- Incapables majeurs en situation de handicap
- Inclusion scolaire et aménagements raisonnables

Les formateurs qui peuvent prester ce module :

Nous proposons des formateurs qui sont sélectionnés en fonction de leur expertise et de leur disponibilité par rapport à vos attentes. Leurs profils personnels sont annexés.

- M. Andrea Di Ronco, Info-Handicap - LUX / DE / FR / EN

Informations organisationnelles :

Nombre de participants : minimum 20 apprenants

Durée : 2 demi-journées

Ce module peut être offert dans les langues suivantes : LUX / DE / FR / EN

Prix de ce module de formation : sur demande

Module 3.01 : Tourisme pour tous et label EureWelcome

Introduction

Les services de tourisme accessible offrent dans le contexte du changement démographique une capacité de croissance et des avantages par rapport à la concurrence. Mais qu'est-ce que l'accessibilité spécifiquement ?

Lors de la formation de sensibilisation, vous vous familiariserez avec le sujet pratique « accessibilité » et les besoins des différents groupes de clients.

Ce module traitera les domaines suivants :

- Accessibilité, Changement démographique
- Marché, tendances, compétitivité future
- Besoins des visiteurs
- Exigences vis-à-vis des infrastructures et des services
- Informations sur l'accessibilité
- Stratégies et mesures pour développer des services tenant compte des chaînes en Accessibilité

Déroulement pratique :

Partie théorique / Partie pratique / Cas de bonne pratique / Film

Les formateurs qui peuvent prêter ce module :

Nous proposons des formateurs qui sont sélectionnés en fonction de leur expertise et de leur disponibilité par rapport à vos attentes. Leurs profils personnels sont annexés

- M. Yannick Breuer, Info-Handicap - LUX / DE / FR / EN

Informations organisationnelles :

Nombre de participants : 8 - 20 apprenants

Durée : 6 heures

Ce module peut être offert dans les langues suivantes : LUX / DE / FR / EN

Prix de ce module de formation : prix sur demande

Module 3.02 :

La Charte EureWelcome - garantir l'accueil touristique « pour tous »

Introduction

Info-Handicap décerne depuis 2005 le label EureWelcome qui donne une indication de l'accessibilité des lieux touristiques et commerciaux ouverts au public.

Le label EureWelcome donne accès à une formation de 2 heures à l'accueil des visiteurs /clients à mobilité réduite.

Ce module traitera les domaines suivants :

Description de l'association, historique, notions de l'accueil des visiteurs/clients.

Déroulement pratique:

Partie théorique / Film

Les formateurs qui peuvent prester ce module :

Nous proposons des formateurs qui sont sélectionnés en fonction de leur expertise et de leur disponibilité par rapport à vos attentes. Leurs profils personnels sont annexés.

- M. Yannick Breuer, Info-Handicap - LUX / DE / FR / EN

Informations organisationnelles :

Nombre de participants : 1 - 20 apprenants

Durée : 2 heures

Ce module peut être offert dans les langues suivantes : LUX / DE / FR / EN

Prix de ce module de formation : 2 heures - 300,00 € ttc
(ou 200,00€ Label EureWelcome + 100,00€ formation)

Module 4.01 :

Formation pour contrôleurs techniques en accessibilité (CTA)

Introduction

Cette formation, agréée par le Ministère ayant la politique pour personnes handicapées dans ses attributions, remplit les conditions définies à l'Article 10 de la loi du 7 janvier 2022 portant sur l'accessibilité à tous des lieux ouverts au public, des voies publiques et des bâtiments d'habitation collectifs. Le certificat obtenu suite à cette formation permet d'effectuer une demande d'obtention de l'agrément en tant que contrôleur technique en accessibilité (CTA).

L'objectif de cette formation est double :

1. Apporter au futur CTA toutes les connaissances nécessaires concernant la loi et le règlement qui l'accompagne, ainsi que celles du métier de contrôleur technique, afin de pouvoir exécuter les tâches définies à l'Article 10 (5).
2. Permettre un échange avec des personnes en situation de handicap afin de comprendre leurs besoins en matière d'accessibilité.

Ce module traitera les domaines suivants :

- Convention ONU relative aux droits des personnes handicapées.
- Les différents types de handicap selon la classification internationale du fonctionnement du handicap (CIF) et de la santé de l'OMS
- Introduction au design for all / la conception pour tous
- Le rôle du contrôleur en pratique
 - Rôle, responsabilités, compétences et pratiques professionnelles du contrôleur technique en accessibilité
 - Modalités pratiques d'application des textes
 - Echange de pratiques : Comprendre les obstacles rencontrés au quotidien par les personnes en situation de handicap
 - Echange avec personnes mal-voyantes & exercice pratique : se déplacer en tant que mal-voyant dans un lieu ouvert au public
 - Echange avec personnes en fauteuil roulant & exercices pratiques avec un ergothérapeute : se déplacer en fauteuil roulant dans un lieu ouvert au public
- Législation et réglementation nationales sur l'accessibilité
 - Loi sur l'accessibilité
 - Règlement pour la mise en accessibilité des bâtiments d'habitation collectifs
 - Règlement pour la mise en accessibilité des lieux ouverts au public et des voies publiques

Déroulement pratique:

Formation de 3 jours complets consécutifs.

Deux jours pour couvrir la législation et réglementation nationale sur l'accessibilité (loi du 7 janvier 2022).

Un jour pour traiter les autres sujets.

Les formateurs qui peuvent prester ce module :

Cette formation a été créée avec plusieurs formateurs, chacun expert dans le domaine enseigné, ainsi que des formateurs en situation de handicap qui apportent une vue pragmatique indispensable à ce module.

Afin de pouvoir traiter au mieux chacun des sujets de cette formation, nous avons choisi de collaborer avec plusieurs intervenants d'associations membres, avec des formateurs en situation de handicap, intervenant pour d'autres formations également, ainsi qu'avec des professionnels du métier du bâtiment.

- M. Gérard Kieffer, Info-Handicap - LUX / DE / FR / EN

Informations organisationnelles :

Nombre de participants : jusqu'à 20 personnes par session

Durée : 3 jours

Ce module peut être offert dans les langues suivantes : FR. Les explications peuvent se donner en luxembourgeois ou en allemand.

Prix de ce module de formation : 150€ / participant



Info-Handicap

65, Avenue de la Gare
L-1611 Luxembourg

Tél.: 366 466-1

Fax: 360 885

www.info-handicap.lu

info@iha.lu

